



Le nouveau record

En avril, malgré les signes de reprise, 15.000 chômeurs ont poussé la porte de Pôle emploi, où ils sont désormais plus de 3,5 millions. En incluant celles et ceux qui ont eu une activité, ce sont plus de 5 millions de personnes qui cherchent désormais un emploi en France.

Face aux chiffres calamiteux du chômage, le très éclairé F. Rebsamen a LA solution: le financement de 100.000 emplois aidés supplémentaires pour 2015, en plus des 450.000 en cours. Et de rajouter : "Je veux donner un message d'espoir aux femmes et aux hommes qui sont aujourd'hui privés d'emploi ...".

Pour la **CGT**, si les entreprises vont mieux aujourd'hui, c'est justement parce que l'emploi ne va pas mieux. Elles ont augmenté leur productivité avec la même main d'œuvre alors pourquoi embaucher ?



La France est désormais le seul État dans lequel le chômage est supérieur à ce qu'il était à la fin de la crise financière.

Au lieu de changer de cap, le gouvernement créé des emplois au rabais, attend que les choses s'améliorent d'elles mêmes et continue de faire des cadeaux au MEDEF

Le conseil du mois

C'est officiel, le site de la **CGT** Pôle emploi Centre Val de Loire vient de voir le jour :

<http://pecentre.reference-syndicale.fr>

Plus de temps à perdre: courez-y

MEGALO POLE Juin 2015



Le saviez-vous ?

Le gouvernement a déposé un amendement à son propre projet de loi sur le dialogue social et l'emploi afin d'étendre le "droit de communication" aux agents de Pôle Emploi pour leur permettre d'obtenir sans procédure judiciaire et gratuitement des documents intrusifs dans la vie des demandeurs tels que les relevés de télécommunications ou bancaires, données de connexions des opérateurs mobiles et internet et autres pièces pouvant leur permettre de détecter une fraude. Craignant des réactions hostiles, et niant avoir voulu "stigmatiser les chômeurs", F. Rebsamen a retiré cet amendement au motif qu'il n'aurait pas été "suffisamment concerté".

Pour un peu on aurait cru que les privés d'emploi sont de dangereux terroristes

Faites ce que je dis, pas ce que je fais

En mai dernier, le Sénat a décidé de sanctionner l'absentéisme des sénateurs. Jusqu'à présent, ils percevaient la totalité de leur rémunération (11.300 euros nets par mois) même s'ils n'étaient pas présents dans l'hémicycle.

Leurs revenus devraient être amputés de 700 à 4.400 euros en cas d'absence totale ou partielle. Si nos comptes sont bons, cela veut dire que le moins assidu touchera quand même ... 6.900 euros nets mensuels.

Mais voilà, y'a un gros hic: la mise en œuvre de la mesure pourrait être différée à cause de la délicate question des contrôles ...

Donc les abstent-es garderont l'intégralité de leur revenus plus les avantages liés à leur fonction tels que la gratuité des transports, un beau bureau bien équipé, la prise en charge des smartphones derniers cris et des communications, les frais de restauration et d'hébergement etc ...

Ce n'est évidemment pas la même musique pour les privés d'emploi mis sur la touche pour une absence à convocation ou une recherche d'emploi jugée insuffisante !!!

Quelqu'un les traitera d'assistés, de paresseux, de fraudeurs ou de profiteurs ???

Paroles d'agents

" Pendant que les chiffres catastrophes du chômage continuent de tomber mois après mois, le prince Jean trace sa route... Il faudra qu'il pense à se retourner un jour, pour voir s'il y a encore quelqu'un qui le suit.... "